Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260507-DC2026050605-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 6 mai, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 30 avril s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260506/05 :
Aire de grand passage de Lissaden – Convention d'utilisation
Rapporteur : Franck VALLEIN

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Laurence LE PABIC, Madeleine TOSTEN, Philippe GOURAUD, Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL, Laurent HARNOIS, Audrey MINAMBRES, Jean-Pierre LAURENT, Claudine BOULAIRE, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Nathalie TROCHU, Jean-Michel UBEDA, Sylvie GAHINET, Bruno SEVERE, Nathalie LE BERRIGAUD, Stéphane LE MENAJOUR, Nicolas BERTHONNEAU, Claire DREAN, Anthony CARO, Cyrille RASSOUL, Carine PUREN, Mevanwi GUEGAN, Laura LE FALHER, Elodie CERVO, Nolwenn SORTAIS
Absents représentés : Karl HURTAUD a donné pouvoir à Laurent HARNOIS,
Absents excusés : Loïc HAREL
Nombre de conseillers en exercice : 29 - Présents : 27 - Pouvoirs : 1 - Votants : 28
Secrétaire de séance : Sylvie GAHINET
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 27 conseillers municipaux présents

---

Selon le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2029, l'aire de grand passage de Lissaden est ouverte chaque année du 1er juin au 31 août, par arrêté municipal, afin d'accueillir les missions évangéliques. La programmation et l'installation de ces missions sont organisées par la Préfecture du Morbihan.

Il est nécessaire de signer une convention avec la communauté de communes, propriétaire du terrain, pour définir les conditions d'utilisation de l'aire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE les termes de la convention à conclure avec la communauté de communes AQTA, ci-annexée,**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant à la signer ainsi que tous documents y afférents**

PLUNERET, le 7 mai 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN